

FRANCHISSEZ UNE NOUVELLE ÉTAPE DE VOTRE ENGAGEMENT RSE



avec la FORMATION RSE Propreté !

-  ÉVALUEZ VOTRE NIVEAU D'ENGAGEMENT
-  PROGRAMMEZ VOS AXES DE PROGRÈS
-  VALORISEZ VOS RÉSULTATS



avec le référentiel RSE des entreprises de propreté
(attesté en cohérence avec les lignes directrices de l'ISO 26000 par Afnor Certification)

7 OBJECTIFS

- ▶ COMPRENDRE les enjeux RSE des entreprises de propreté
- ▶ ÉVALUER sa maturité grâce au référentiel des entreprises de propreté
- ▶ DÉFINIR un plan d'actions pour franchir une étape dans son engagement RSE
- ▶ METTRE EN PLACE des indicateurs de suivi des actions
- ▶ MOBILISER les salariés autour de la démarche
- ▶ IMPLIQUER ses clients, fournisseurs et partenaires
- ▶ VALORISER et communiquer sur son engagement RSE



POUR QUI ? :

Le référent RSE de l'entreprise (dirigeant ou personne en charge de la RSE dans l'entreprise)

PROGRAMME :

► **4 modules** d'une journée en présentiel, en groupe d'une dizaine d'entreprises, pour acquérir les fondamentaux de la RSE, pour échanger et partager

► **Un entretien de démarrage** et **un entretien de conclusion** d'une demi-heure en visioconférence avec le référent RSE participant à la formation, un dirigeant de l'entreprise et le consultant pour fixer vos objectifs en début de formation puis à l'issue de la formation

► **5 points d'accompagnement individuel** d'une heure, en visioconférence, avec le consultant pour faire le diagnostic de votre entreprise, identifier vos axes prioritaires et mettre en place votre plan d'action

► **1 atelier** d'une 1/2 journée dans votre entreprise, coanimé par le référent RSE en formation et le consultant pour mobiliser les collaborateurs



DURÉE : 6 à 8 MOIS



MODULE 1

ENTRETIEN DE DÉMARRAGE

Participation d'un dirigeant nécessaire

COMPRENDRE la RSE avec le référentiel des entreprises de propreté



MODULE 2

AFFIRMER sa stratégie RSE et poser son engagement social



2 points individuels
« Faire son autoévaluation »
« Analyser ses résultats »



MODULE 3

Point individuel n°3
« Élaborer son plan d'action »

AGIR pour préserver l'environnement et contribuer aux besoins de la société



ATELIER

Point individuel n°5
« Finaliser son plan d'action »

Déployer sa politique RSE dans l'entreprise

Point individuel n°4
« Préparer l'atelier »



MODULE 4

VALORISER et faire vivre son engagement

ENTRETIEN DE CONCLUSION

Participation d'un dirigeant nécessaire

TARIF :

Prise en charge par le Fare Propreté* avec une participation tarifaire de l'entreprise de Propreté à hauteur de :

- 200€ HT pour les moins de 20 ETP
- 400€ HT pour les 20 ETP et plus



En 2021, le Fare Propreté prendra en charge les coûts de l'évaluation contrôlée, sur la plateforme ACESIA d'AFNOR Certification, pour les entreprises participantes qui réaliseront la démarche dans les trois mois suivant la fin du parcours.

*Participation possible à la formation UNIQUEMENT si l'entreprise est à jour de sa contribution annuelle au Fare Propreté

CONTACT :

Votre délégué Régional du Fare Propreté ou votre Chambre régionale

